



Association que deviennent les salariés si dissolution ou plus P

Par **Herwan68**, le **14/10/2016** à **11:02**

Bonjour à tous,
Le président de l'association dans laquelle je suis salariée, va démissionner, si on ne trouve pas un nouveau CA que se passe t'il pour les salariés ? car je pense que l'association ne peut plus fonctionner ? non ?
Si l'association est dissoute, que se passe t'il pour les associations ?
Bien à vous,